

**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**  
**ARRONDISSEMENT DE LENS**  
**CANTON DE LIEVIN**  
**COMMUNE DE VIMY**

**CONSEIL MUNICIPAL – DELIBERATION N° 8**

**SEANCE DU 13 AVRIL 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian SPRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du six avril, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian SPRIMONT, Agnès LEVANT, Franck LODER, Sylvie LANCRY, Julien WOJCIESZAK, Christine DUPAYAGE, René HAUTECOEUR, Françoise LOUVEAU, Philippe HEROGUELLE, Annie POEYDOMENGE, Laurent DEBLOCK, Marie DECIMA, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Yvette DELIGNE, Bernard VANDYCKE, Régina GWIZDEK, Raymond MIKLIC, Danielle BRAY, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Jean-Paul WILQUIN, Pascale FONTAINE.

Absents excusés : Jean-Marie VERWAERDE, Michèle DRION, Francis MONBORGNE, Francis TILMANT.

Yvette DELIGNE est désignée secrétaire de séance.

**OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2023**

**Fort d'une politique locale valorisant l'investissement et le dynamisme du monde associatif, la municipalité souhaite soutenir au mieux ses associations, qui œuvrent au quotidien dans l'intérêt général, sur notre territoire et ailleurs.**

Par conséquent, conformément à la loi et :

Considérant les demandes de subventions 2023 des associations,  
Considérant l'étude des dossiers par la commission des finances, le 27 mars 2023,

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions 2023 comme suit :

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ECOLES ANNEE 2023

### ASSOCIATIONS:

ASSOCIATIONS	SUBVENTION VERSEE EN 2022	MONTANT SUBVENTION ANNUELLE 2023 PROPOSE PAR LA COMMUNE	MONTANT SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2023 PROPOSE PAR LA COMMUNE	MONTANT TOTAL SUBVENTION (ANNUELLE + EXCEPTIONNELLE) PROPOSE PAR LA COMMUNE POUR 2023	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
ECOLE DE MUSIQUE	28 000,00	28 000,00		28 000,00	
USV	25 000,00	30 000,00		30 000,00	A DEMANDE 5000€ EN PLUS
HARMONIE LIBRE DE VIMY	9 000,00	9 000,00		9 000,00	
AMICALE LAIQUE	6 800,00	6 800,00	943,04	7 743,04	EN ATTENTE MONTANT SUBVENTION DU DEPARTEMENT
ASSOCIATION LA PETITE REINE	4 000,00	4 000,00		4 000,00	DOCUMENTS FOUNIS IMCOMPLETS
JUDO JU JITSU CLUB VIMYNOIS	3 000,00	3 000,00		3 000,00	
VIMY BADMINTON CLUB	2 500,00	2 500,00		2 500,00	
VIMY-FISCHACH	150,00	150,00	4 636,00	4 786,00	JUMELAGE DEVIS BUS 4636 EUROS
VIMY HORLEY	0,00	0,00		0,00	AUCUNE DEMANDE
COTE 145	1 300,00	1 300,00		1 300,00	
VIMY EXPRESSION CULTURE	1 200,00	1 200,00		1 200,00	
VIMY FUTSAL	0,00	700,00	700,00	1 400,00	SUBVENTION 2022 IMPAYEE DE 700 EUROS
Club les ERABLES	400,00	400,00		400,00	
AMI DE L'ORGUE	300,00	450,00	8 000,00	8 450,00	ENTRETIEN + REPARATION DU
AIKIDO VIMY	0,00	300,00		300,00	PREMIERE SUBVENTION
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	200,00	200,00		200,00	
AMICALE DU PERSONNEL DE LA POSTE	50,00	0,00		0,00	AUCUNE DEMANDE
ASSOCIATION DE CHASSE DE VIMY	0,00	0,00		0,00	AUCUNE DEMANDE
JU JITSU TRADITIONNEL	0,00	170,00		170,00	DOCUMENTS FOUNIS IMCOMPLETS
F N A C A	170,00	170,00		170,00	
F N A T H	170,00	170,00		170,00	
ASSOCIATION LES MEDAILLES DU TRAVAIL	0,00	0,00		0,00	AUCUNE DEMANDE
ASSOCIATION JEUNES EN ACTION	0,00	0,00		0,00	AUCUNE DEMANDE
LANGUE ET CULTURE POLONAISE	170,00	170,00		170,00	
ASSOCIATION DU SOUVENIR ET DEVOIR DE MEMOIRE	150,00	150,00		150,00	
NOTRE DAME DE LORETTE ET DE ...	170,00	170,00		170,00	
VIMY MUSCULATION FITNESS	0,00	170,00		170,00	DOCUMENTS FOUNIS IMCOMPLETS
AMICALE DES BOULISTES DE VIMY	1 000,00	0,00		0,00	AUCUNE DEMANDE
ASSOCIATION VIMY NOUNOUS	0,00	0,00		0,00	AUCUNE DEMANDE

CCAS	3 000,00			0,00	
LES RESTOS DU COEUR	200,00	200,00		200,00	AUCUNE DEMANDE
ENTRAID ADDICT	100,00	100,00		100,00	AVAIT DEMANDE 150 EUROS
LE SECOURS CATHOLIQUE	200,00	200,00		200,00	AUCUNE DEMANDE
ASSOCIATION DES DIABETIQUES DU LENSOIS	0,00	100,00		100,00	DEMANDE UNE SUBVENTION
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	0,00	0,00		0,00	AUCUNE DEMANDE
ASSOCIATION LA CANADIENNE	4 000,00	0,00		0,00	AUCUNE DEMANDE
ASSOCIATION LA CANADIENNE SUBVENTION EXECPTIONNELLE 10	4 000,00				
AMICALE DES BOULISTES DE VIMY	1 000,00	0,00		0,00	AUCUNE DEMANDE
HARMONIE LIBRE DE VIMY SUBVENTION EXECPTIONNELLE	2 000,00				
LANGUE ET CULTURE POLONAISE RATTRAPAGE 2021	170,00				
FISCHACH RATTRAPAGE 2021	150,00				
GYM MIXTE	100,00			0,00	N'EN VEULENT PAS EN 2023
MAISON NICODEME	200,00				
OEUVRE DU LIVRE	25,00				
<b>TOTAL</b>	<b>98 875,00</b>	<b>89 770,00</b>	<b>14 279,04</b>	<b>104 049,04</b>	SUR UN BUDGET PREVISIONNEL DE 110 000 EUROS

### ECOLEES:

ECOLEES	SUBVENTION VERSEE EN 2022	MONTANT PROPOSE PAR LA COMMUNE	MONTANT DEMANDE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2023	MONTANT TOTAL SUBVENTION (ANNUELLE + EXCEPTIONNELLE) PROPOSE POUR 2023	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
ECOLE JEAN MACE CLASSE DE NEIGE	11 140,00	15 077,50		15 077,50	
ECOLE SAINTE THERESE CLASSE DE MER	0,00	3 733,50		3 733,50	
<b>TOTAL</b>	<b>11 140,00</b>	<b>18 811,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 811,00</b>	SUR UN BUDGET PREVISIONNEL DE 23 000 EUROS

### ASSOCIATIONS ET ECOLES:

	SUBVENTION VERSEE EN 2022	MONTANT PROPOSE PAR LA COMMUNE	MONTANT DEMANDE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2023	MONTANT TOTAL SUBVENTION (ANNUELLE + EXCEPTIONNELLE) PROPOSE POUR 2023	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
<b>TOTAL GLOBAL DES SUBVENTIONS ASSOCIATIONS + ECOLES</b>	<b>110 015,00</b>	<b>108 581,00</b>	<b>14 279,04</b>	<b>122 860,04</b>	SUR UN BUDGET PREVISIONNEL DE 133 000 EUROS

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ces subventions.

Les élus ci-dessous n'ont pas participé au vote, étant membres de bureau d'une association :

- Bernard VANDYCKE (Association « Cote 145 »)
- Marie-Pascale CLEMENCEAU et Raymond MIKLIC (Ecole de musique)
- Raymond MIKLIC (Harmonie Libre de VIMY)
- Christine DUPAYAGE (Association « Vimy Expression Culture »)
- Régina GWIZDEK (Association « La Petite Reine »)
- Danielle BRAY (Association « les Amis de l'Orgue »)
- Philippe HEROGUELLE pour Francis MONBORGNE (Vimy Fischach)
- Raymond MIKLIC (Association du souvenir et devoir de mémoire)
- Laurent DEBLOCK (Ecole Sainte Thérèse)



Pour : à l'unanimité pour l'ensemble des subventions

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Christian SPRIMONT



AFFICHEE LE

18 Avril 2023

Certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en Sous-Préfecture de Lens le

18 Avril 2023